

Les ayants droit témoignent de leur satisfaction et de leur confiance envers la SPEDIDAM

Consultation réalisée par Toluna Harris Interactive en ligne du 27 octobre au 22 novembre 2022 - 2 820 participants

67%

déclarent bien connaître le rôle de la SPEDIDAM

85%

des ayants droit ayant contacté la SPEDIDAM sont satisfaits de la qualité de leur échange avec la SPEDIDAM

80%

des ayants droit ayant contacté la SPEDIDAM sont satisfaits de la qualité des réponses apportées par la SPEDIDAM

88%

souhaitent que la SPEDIDAM prenne en charge les rémunérations des artistes-interprètes au titre du streaming

6.6/10

Note globale de satisfaction accordée à la SPEDIDAM par ses ayants droits

75%

estiment que le bordereau de règlement comporte toutes les informations nécessaires

60%

des utilisateurs trouvent le site internet *spedidam.fr* moderne et régulièrement mis à jour

58%

des artistes-interprètes ayant déjà réalisé une déclaration d'enregistrement en ligne ont trouvé ce procédé difficile

52%

des ayants droit s'estiment bien informés par la SPEDIDAM

LA SPEDIDAM AGIT POUR RÉPONDRE AUX ATTENTES DES AYANTS DROIT

Refonte globale du site internet *spedidam.fr*

Amélioration du compte artiste et de la déclaration d'enregistrement en ligne

Extension et diversification de l'information et de la communication